

Commission recherche en formation plénière
(suivie d'une CR en formation restreinte aux Pr et Mcf-HDR – cf. p. 8)
11 mai 2021
13h30-17h40

Compte-rendu rédigé par les élus PULS au sein de la CR

Ordre du jour :

1. Informations de la Présidente ;
2. Point d'information PIA 4 (en présence des directeurs /directrice d'unités et d'Ecoles doctorales) ;
3. Adoption du procès-verbal de la Commission de la recherche du 30 mars 2021 ;
4. Présentation de l'UMR TEMPS ;
5. Validation de la répartition des contrats doctoraux ;
6. Organisation d'un prix de thèse en l'honneur de Dominique Kalifa ;
7. Suivi des contrats de recherche de Mme Maestrutti au sein du CETCOPRA ;
8. Questions diverses

1. INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE

La présidente rend hommage à Gérard Chaouat, personnalité extérieure au CR, qui vient de décéder.

2. POINT D'INFORMATION PIA 4

Ont été invité les directeurs et directrice d'unités de recherche et d'ED

Christine Neau-Leduc remercie les collègues qui ont fait remonter des projets dont la synthèse est en cours (sur l'adresse dédiée).

Le PIA 4 ne pourra être qu'une partie du projet, il y a de quoi bâtir un vrai projet scientifique et stratégique d'établissement, plus complet et plus vaste que ce qu'envisage l'appel à projet PIA4. Cela permettra de mobiliser encore plus notre communauté. Et de répondre à de futurs appels à projets.

Une invitée, directrice d'unité de recherche rappelle que P1 est aussi sur un autre PIA4, celui du Campus Condorcet.

Christine Neau-Leduc : oui, bien sûr. Mais là encore, P1 ne se réduit pas à ces deux PIA.

- *La présentation du projet est effectuée par **Séverine Bortot***

- Projets de 6 à 10 ans, 800 millions d'euros. La date limite de dépôt est le 10 juin (projet qui doit comporter 25 pages + budget). Attendu principal : il faut montrer qu'il s'agit d'un « projet-signature » de l'établissement, qu'il constitue une étape nouvelle dans le processus de transformation stratégique.

- Le projet a été monté en collaboration avec le cabinet SIRIS.

- Le comité stratégique se réunit une fois par semaine, établit un diagnostic des besoins et une feuille de route. Il a fait un travail de synthèse des propositions, et les a examinées dans le cadre des financements accessibles.

- Point de départ : P1 est reconnue comme une université de premier plan dans le domaine des SHS. Mais n'a pas pris part aux grandes transformations de l'ESR de ces 10 dernières années, a peu de projets européens, a de faibles indicateurs de bibliométrie, peu d'ERC, peu de publications. Le PIA4 vise à repositionner Paris 1 sur une place de leader en SHS, ce qui nécessite une profonde transformation structurelle :

- renforcer les capacités internes, en numérique, à l'international.
- permettre développement de formations agiles et innovantes
- décloisonner l'organisation par une « approche » projet autour des enjeux sociétaux.

Les actions s'organisent en 3 axes :

- Culture de l'impact sociétal (en recherche et formation) : travailler sur le lien de l'université avec des acteurs non académiques.
 - * recherche : *think tank* sur les questions contemporaines
 - * formation : microcertifications (formation continue), compétences transversales, écoles d'été, programme Pause (scientifiques en exil)
- Culture de l'innovation
 - * *openlab*, club des entreprises. Développer un centre pour l'innovation et l'entrepreneuriat
 - * développement du digital pour la recherche et la formation
- Culture du projet commun.
 - * développement des outils, des *process*, des compétences.
- *Discussion du projet :*

Violaine Sebillotte : l'INSHS du CNRS va répondre aussi à cet appel, autour de la question des réactions aux crises, avec un projet pluridisciplinaire. Certaines équipes peuvent s'inscrire dans ce projet.

Un élu PULS demande des précisions sur la nature des activités, et comment elles pourraient s'inscrire dans ce qui est présenté.

Séverine Bortot : par ex., développement des outils. Les services administratifs, supports, sont jugés sous-dimensionnés. On pourrait imaginer des formations spécifiques pour les personnels administratifs, pour mieux accompagner ces initiatives nouvelles, avec des formations dédiées et des modalités de recrutement nouvelles. Cela pourrait être financé par le PIA.

De même pour le développement des indicateurs : développer le suivi en ligne, via la DSIUN.

Une élue PULS pointe un problème administratif : la connaissance de l'anglais, or tous les dossiers doivent être faits en anglais.

Christine Neau-Leduc : vraie question, qui se pose aussi pour les EC.

L'élue PULS revient sur le diagnostic des faiblesses de P1 et le lien avec les solutions proposées. Pas de prise en compte dans réponse PIA4 de la problématique du faible niveau de publications des chercheurs de paris 1 par rapport à des établissements européens de même ampleur. En outre, les propositions présentent un biais, elles mettent en avant le lien P1-secteur non académique. Mais l'un des problèmes des collègues est celui du temps, et s'inscrire dans ces appels à projets, remplir les dossiers, etc., c'est réduire encore plus notre temps de recherche. Cette problématique n'est pas traitée dans les solutions mises en avant.

Christine Neau-Leduc : cette question est revenue très souvent, mais elle ne tient pas seulement aux appels à projets. C'est une vraie question qui sera prise en compte dans la politique de l'université, mais ne rentre pas dans l'appel à projets. La solution passerait par plus de CRCT, de moyens pour les financer. L'appel à projet ne peut pas répondre à tout.

Une élue PULS : le temps ne doit pas être abordé seulement de façon ponctuelle par le biais des CRCT, il faudrait avoir du temps de façon régulière.

Christine Neau-Leduc : pour cela, il faut réorganiser l'université. Mais offrir du temps à plus de collègues par CRCT serait une possibilité.

Un invité, directeur d'unité de recherche se dit d'accord avec l'élue PULS.

Il souligne la nécessité d'une compensation financière pour le temps passé à l'élaboration de réponse aux appels aux projets lorsqu'ils échouent. Il s'interroge sur la question de savoir comment les unités de recherche seraient irriguées par les fonds qu'on espère obtenir. Par des BQR supplémentaires ? Quand des équipes soumettent des projets, l'université ne pourrait-elle pas en préfinancer une partie, car il y a un fort taux d'échec dans les ANR et les projets européens ?

Séverine Bortot : il y aura d'autres appels du PIA, celui autour de la « diversification des ressources », qui permettra de traiter ce type de problème, auxquels il est prévu de postuler.

Mais pour l'instant il n'y a pas de financement prévu pour soutenir les labos dans leurs appels à projets.

Christine Neau-Leduc : un autre appel à projet sera programmé, peut-être à la rentrée, sur le développement des ressources : soutien de personnes pour aider à monter les appels à projets, financements, etc. Donc cet aspect a été retiré du PIA4.

Il va y avoir également d'autres appels à projets, sur d'autres aspects, sur 1 à 2 ans : numérique, lien société-université, etc.

Un élu de Paris 1 en commun :

* Sur les rapports entre les moyens et les objectifs : P1 fait beaucoup de recherche, mais ce n'est pas assez visible internationalement. Quels moyens pour résoudre ce problème ? Les CRCT sont utiles, mais ne peuvent être faites à grande échelle. La visibilité internationale dépend des publications dans des revues référencées, des publications en accès ouvert, et est liée à la capacité à publier en anglais. On peut progresser : cela doit figurer dans un projet. Il faudrait prévoir l'aide à la révision linguistique. Il faut plus de discernement dans les lieux de publication, et les doctorants et jeunes chercheurs doivent y être sensibilisés.

* Sur la physionomie actuelle du projet : ambiguïté car tantôt il est fait référence aux SHS, tantôt aux SH. Or, le « S » de SHS inclut droit, économie, gestion. La richesse de P1 est d'inclure ces différents domaines.

Il faut améliorer l'identité du projet : par un slogan ? un titre ? Il faut dire en 3 mots ce que veut faire P1. Dans le projet présenté, il n'y a aucun élément identifiant ou discriminant. N'importe quelle université peut en faire autant. Il faut s'appuyer davantage sur l'identité de P1.

Séverine Bortot confirme qu'il s'agit bien des SHS, incluant droit-éco-gestion.

Une invitée, directrice d'Ecole Doctorale : question sur le *think tank* : quelle est sa configuration ? et sur quoi doit-il « penser » ?

Ne pourrait-il y avoir un volet sur la façon dont on connaît grâce aux SHS ? Lien, ciment, sur la façon dont les SHS se positionnent par rapport aux autres disciplines ?

Séverine Bortot : plein d'initiatives peuvent entrer dans le *think tank* ; c'est en cours. La connexion avec les autres secteurs est envisagée par le prisme des enjeux sociétaux, et par la structuration de la formation.

Une invitée, directrice d'unité de recherche : même question, a du mal à voir ce qu'il y a de concret derrière le *think tank*. En outre, se pose la question de savoir à quel niveau nous (= Cherchers, Enseignants-Chercheurs) nous pouvons, pour être efficaces et s'il est encore temps de le faire.

Séverine Bortot : oui on peut encore intervenir, sur l'adresse du PIA4. Envoyer un @ avec un texte court.

Une invitée, directrice d'unité de recherche : quelle est l'identité du projet de P1 ? Au niveau de Condorcet, la thématique retenue a été celle des inégalités ; de l'INSHS, celle des crises. Quid de P1 ? qu'est-ce qui remonte ?

Séverine Bortot : Ce qui est remonté est un besoin de renforcement du soutien et de la structure institutionnelle.

Une discussion s'engage alors sur la question des thématiques

Séverine Bortot : il faut viser les enjeux sociétaux. Mais on s'est impliqué dans la structure, plus que dans les thématiques.

Violaine Sébillotte : les thématiques proposées sont la démocratie, la prise de décision, la société inclusive, l'environnement, patrimoine et territoire., les transports *sustainable*, le genre, les SHS en action...

Et il faut décloisonner les disciplines. Mise en réseau des disciplines, des formations, etc. Pour l'instant on n'a rien de plus fédérateur.

Une invitée : est-il possible de déposer quelque chose dans ce PIA4 sans mentionner une thématique ? Par ailleurs, comment un directeur de labo peut-il faire remonter quelque chose là-dessus en 5 jours, en l'absence de thématique affichée ? S'inscrire dans un tel projet est très abstrait.

Un élu Paris 1 en commun : les « enjeux sociétaux » restent quelque chose de très général. Pourquoi ne pas retenir la thématique de la démocratie, des savoirs dans la cité ?

Une invitée, directrice adjointe d'unité de recherche : il est difficile de s'accorder sur une thématique, pas de consensus.

Mais on a la question de la démocratie et de la démocratisation, qui est à la fois une thématique de recherche et qui intervient dans le fonctionnement de celle-ci (et de l'université) : que peut apporter spécifiquement notre université, avec ce que l'on a ?

On manque de moyens de montage et de suivi de ces programmes. Heureusement, ça se renforce. Mais il faut tout faire pour aider les porteurs de projet ; on est en sous-effectif.

Un invité, directeur d'unité de recherche : il faut absolument trouver une thématique commune. Autour de la démocratie ? du renouvellement de la démocratie ? il faut une étiquette. Question de la démocratisation dans la recherche.

Une élue PULS : pendant la précédente mandature, on n'a jamais réussi à identifier une thématique. Les thématiques excluent des collègues, et vont contre la libre recherche. On n'est pas une entreprise. Et s'il faut vraiment une thématique, elle doit être la plus large possible : démocratie est trop restreint ; propose plutôt la thématique du/des pouvoir(s).

On avait essayé de réfléchir en termes d'approche commune, plus que de thématique commune. Notamment par l'interdisciplinarité ; or à l'université aucun moyen n'est alloué à l'interdisciplinarité. Décalage entre le diagnostic et les moyens ?

Une invitée, directrice-adjointe d'unité de recherche : démocratisation est plus transversal que démocratie.

Violaine Sébillotte : démocratie = pluralisme.

Une invitée, directrice d'unité de recherche : rejoint l'élue PULS, la thématique doit être inclusive. Tout le monde ne se retrouvera pas dans « démocratie ».

On est trop cloisonnés dans nos disciplines. On a UNA Europa pour l'extérieur, c'est bien ; mais à l'intérieur ? Il faudrait renforcer les demi-parcours, les micro-parcours. Et les passerelles, y compris à l'échelle des M et D.

Un élu Paris 1 en commun : ne pas donner trop d'importance à la thématique, ni la présenter de manière exclusive. Surtout dans une thématique très générale.

On ne peut pas se mettre d'accord seulement sur des procédures. Une procédure n'a de sens que si elle alimente une réflexion sur des thèmes. Citoyens et savoir dans la cité aurait plus de sens que enjeux sociétaux et sciences sociales.

Une invitée : quelle expérience de décloisonnement des formations y a-t-il dans l'université ? Expérience du master genre : on ne peut décloisonner qu'une formation qui pose une question ! Il faut trouver des exemples précis de ce qu'on peut faire sur des thématiques précises !

Violaine Sébillotte : on ne part que d'exemples précis, de formations, de projets de recherche réels. Ce qui est compliqué, c'est de trouver l'étiquette globale.

Une invitée, directrice-adjointe d'unité de recherche : il faut aussi proposer des choses nouvelles. Démocratisation des sujets et des publics.

Un élu de Paris 1 en commun : le social et le politique sont l'objet de beaucoup de recherches et de formations à Paris 1, cela doit s'articuler avec la position institutionnelle. Notre système est marqué

par le dualisme université-écoles. La crise de certaines écoles est une opportunité à saisir. P1 remplit son rôle d'université, tout en faisant ce que font des écoles : ENA ; IEP. Les politiques ne connaissent pas les universités et soutiennent toujours les écoles dont ils sont issus... Expliciter la capacité de P1 à faire mieux que ces écoles.

Une invitée, directrice d'unité de recherche : c'est une occasion de transformer P1. P1 doit être la seule université de référence en SHS. L'axe transversal doit être construit. Il faut des projets pilotes.

Un invité, directeur d'unité de recherche : si on ne met pas en avant de discipline (mais les SHS), ni de thématique, comment articule-t-on le PIA4 avec les réponses obtenues par P1 dans les Labex, les EUR ?

Séverine Bortot : pas d'articulation nécessaire avec le PIA4.

⇒ **La réunion continue avec les seuls membres de la CR.** L'ordre du jour est modifié à la marge.

Expertises des projets UNA Europa (voir point 8).

Une élue de Réinventons P1 : c'est très lourd à expertiser, comme les projets de CRCT. On y passe des jours, sans aucune décharge. Certains risquent de se désengager.

Violaine Sébillotte : dans la version précédente, il y avait des experts étrangers.

On pourrait demander 2 expertises par dossier, 1 par un membre de la CR, 1 étranger ?

Une élue PULS : cela fait partie de notre champ de compétence. Et il faut associer les uni partenaires. Mais problème de temps.

En outre, le projet UNA Europa illustre la discussion précédente autour de la thématique. Si on a un projet avec une autre université, mais qui ne rentre dans aucune thématique, on ne peut pas faire de projet : on retombe sur le problème de l'exclusion. Mieux vaudrait ne pas avoir de thématique.

Une élue de Paris 1 en commun revient sur les CRCT, car elle a dû évaluer sur une thématique très loin de la sienne et ne se sent pas compétente.

Violaine Sébillotte : il y a un rapporteur de la discipline, qui n'appartient pas à la même équipe de recherche que le/la candidat.e et un rapporteur hors discipline. Mais la discussion autour des CRCT concerne le CAC.

Une élue de Réinventons Paris 1 intervient en tant que contributrice à Una-Europa et souligne que derrière un projet *a priori* très technique, il y a des besoins d'intervention de spécialistes d'autres disciplines – par exemple, pour travailler sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle. Una-Europa illustre le manque du personnel ressource, type IR ou accompagnement, pour fédérer ces équipes.

3. ADOPTION DU PV DE LA CR DU 30 MARS 2021

Eric Zyla n'a pas eu le temps de le rédiger. Reporté au mois prochain.

4. PRESENTATION DE L'URM TEMPS

Présentée par **Marianne Christensen** (03 archéo préhistorique). Sont également présent.e.s **Fanny Bocquentin** et **Pierre Allard**.

3 Tutelles : CNRS, Nanterre, P1.

Fusion de 2 équipes : UMR Préhistoire et technologies (Nanterre) et Ethnologie préhistorique (P1, ArScAn)

Permet de consolider la visibilité de P1 dans l'archéologie préhistorique. 3 axes, 5 thématiques.

Pour l'instant, localisé à Nanterre + Mahler. Ensuite 2^e tranche Condorcet.

Rejoindra 3 autres UMR : ArchAm, Géographie physique, Trajectoires.

La CR de janvier 2020 a déjà vu le projet.

CA de Nanterre le 10 mai : vote positif. CAC le 17 mai.

CNRS : 21-23 juin (31^e section).

2 ED : Paris 1 et ED 395 (Nanterre). Dans l'ED 395 il y a 22 D, mais peu d'EC. D encadrés par HDR CNRS, mais bientôt à la retraite. Un problème va se poser pour les inscriptions en doctorat, de ce fait.

CR P1 : favorable. Projet scientifique solide. Lien avec collectivités locales, valorisation patrimoine francilien, projet très mûri... pas de pb.

⇒ Vote à main levée... : favorable à l'unanimité.

5. VALIDATION DE LA REPARTITION DES CONTRATS DOCTORAUX

Proposition de reproduire la répartition existante, comme les 2 années précédentes. Depuis quelques années, il y a, à Paris 1, 91 contrats, dont 1 réservé pour le labo SAMM en mathématiques tous les 3 ans. A ces contrats, s'en ajoutent 3 au titre de la CR. Restent 88. Aucun critère précis pour la répartition : il s'agit du report des dotations du ministère en 2005-06 ; depuis, pas de modification car correspond plus ou moins au nombre relatif de soutenances au sein de chaque discipline.

Archéo : 6	Philo : 6	Eco : 18
Hist. art : 5	Géo : 5	MPS : 4
APESA : 4	Droit : 24	
Histoire : 11	Sciences Po : 4	+ Maths (SAMM) : 1

⇒ La répartition est adoptée à main levée.

Une élue PULS : question sur les contrats doctoraux de la CR. Quelle procédure sera adoptée ?

Eric Zyla : même procédure qu'auparavant, c'est-à-dire que les ED font remonter 2 candidatures. La question des critères pour sélectionner est à poser : faut-il uniquement cibler les doctorants déjà inscrits, recalés et méritants ? ceux ayant des sujets transdisciplinaires ? ceux faisant partie de disciplines sans ED, comme l'anthropologie ou la sociologie ?

Enfin, pour la sélection proprement dite, ce sera le fait d'une sous-commission issue de la CR.

Un élu de Réinventons Paris 1 souligne l'existence d'un problème de calendrier pour les disciplines « à concours », quand les doctorants enseignent dans le secondaire.

6. ORGANISATION D'UN PRIX DE THESE EN L'HONNEUR DE DOMINIQUE KALIFA.

Sophie Lhermite est présente pour expliquer l'objet de ce prix et entendre les suggestions et questions de la CR.

Une élue PULS intervient pour souligner que c'est une bonne idée. Cependant, l'appel qui nous a été soumis soulève plusieurs remarques ou questions :

Il est fait référence au « XIX^e s. (1800-1939) » : c'est un dix-neuvième siècle très long. Ne faut-il pas plutôt préciser « XIX^e et début XX^e s. » ?

Concernant la composition du jury : il faudrait préciser si les membres doivent être docteurs ; doivent-ils être exclusivement universitaires, ce qui exclurait les membres du CNRS, de l'EHESS ? Faut-il prévoir une diversité ? Comment seront choisis les 12-15 membres volontaires du jury, s'il s'en trouve plus ?

Un élu de Paris 1 en commun : Les prix qui prennent le nom de quelqu'un reposent en général sur une fondation avec des dons, legs (prix de la Chancellerie p. ex.). Ici le prix est financé sur les fonds d'un labo, ce qui pose un problème dans la durée. Il faudrait une autre origine des crédits

Un élu Paris 1 en commun demande pourquoi le texte est soumis à la CR, le financement par le laboratoire n'en dépend pas.

Eric Zyla : c'est la 1^{ère} fois qu'on a ce type de demande. Comment institutionnaliser ce prix ?

Sophie Lhermite : la DAIJ a renvoyé vers la CR.

Jérémy Pires : quel est le canal de communication pour le prix ?

Sophie Lhermite : pas encore prévu.

Un élu de Réinventons Paris 1 : l'appel pourrait être national, par le Société des Historiens Contemporanéistes.

Sophie Lhermite : prévoit une ouverture internationale.

7. SUIVI DES CONTRATS DE RECHERCHE DE MME MAESTRUTTI AU SEIN DU CETCOPRA

Disparition de Marina Maestrutti qui portait de projets de recherche : **Thierry Pillon** devrait reprendre un des projets qu'elle portait. Il faut l'accord de la CR.

⇒ Pas d'opposition au sein de la CR.

8. QUESTIONS DIVERSES

* **Séverine Bortot** présente le projet spécifique **Una Europa**, qui sert d'expérience pour la transversalité.

L'appel sera lancé dans quelques jours, pour financer des appels à projets collaboratifs.

L'ANR en finance une partie : seulement les EC de Paris 1, mais pas les coopérations si P1 n'est pas partie prenante.

L'ANR soutient des projets de recherche collaboratifs. L'an dernier 4 projets ont été financés. Dans le 2^e appel à projets, priorité sera donnée aux projets qui s'inscrivent dans les thématiques d'UNA Europa.

L'an dernier il y a eu peu de réponses. Il faut rendre cet appel plus visible, pour initier des recherches collaboratives avec les partenaires d'Una Europa.

Les membres de la CR seront sollicités pour les expertises des projets, à partir du 15 juin.

* **Un élu de Paris 1 en commun** : Alerte la commission recherche sur les problèmes des bibliothèques Cujas et Sorbonne.

Fin du GIS Collex Persée (projet de numérisation, labellisation), qui finançait des acquisitions.

Concrètement, la bibliothèque Cujas ne disposerait plus de 150-170.000 euros/an, de même la bibliothèque de la Sorbonne serait aussi privée de ces moyens supplémentaires pour ses acquisitions papier en philo, histoire, géographie et sciences de l'antiquité, sauf si on renonce à la réforme ou si les budgets sont abondés autrement.

Cette évolution était programmée quand le GIS Collex Persée a été créé, mais on n'en a pas parlé.

Il faut une mobilisation des communautés concernées, des sociétés savantes, des jurys d'agrégation.

Il faudrait au moins obtenir une compensation pour ces bibliothèques, gérées par P1.

Idée (du ministère) que les universités vont compenser sur leur budget...

Nécessité de réagir à cette évolution : va préparer un texte.

Violaine Sébillotte : quel est le calendrier à respecter pour examiner ce point ? La prochaine CR, le 22 juin, devrait être consacrée aux bibliothèques.

Un élu de Réinventons Paris 1 : Cujas est fondamentale pour P1 et à l'international. Idem pour bibliothèque de la Sorbonne.

* **Un élu Paris 1 en commun** : problème du déplacement des collègues à l'étranger.

Un collègue a demandé un ordre de mission pour Bamako, refusé par le MAE.

Le problème est général, pour les collègues et doctorants travaillant sur Afrique et d'autres zones : ils ne peuvent pas se rendre sur leur terrain.

Sur quelle expertise se fondent ces refus ?

Quels sont les recours possibles ?

Eric Zyla : on a fait une lettre explicative. Mais on doit passer par la DGS, qui est référent sécurité. On a le même pb avec Haïti.

Violaine Sébillotte s'engage à voir le problème avec Martine Ruaud et Julien Benini.

* **Une élue PULS** revient sur le décès de G. Chaouat, très investi à la CR. On espère qu'une autre personnalité extérieure pourra être trouvée. Procédure ?

Violaine Sébillotte : la DAJI va préparer un appel à candidature pour les extérieurs (au titre de représentant des organisations syndicales).

* **Un élu Doctorant** revient sur la création d'une *mailing list* pour s'adresser aux doctorant.e.s, qui avait déjà été demandé il y a 6 mois. Rien ne s'est passé depuis, alors que le mandat des élus étudiants est de 2 ans...

Les élus étudiants n'ont pas accès aux listes de communication. Il a redemandé à la DAJI.

Violaine Sébillotte : demande relayée, va insister.

* **Une élue PULS** présente 2 demandes particulières d'information par des collègues :

- une collègue PRAG demande un aménagement de service pour la préparation d'une HDR : 2 refus non motivés les années précédentes ; un recours rejeté non motivé.
- un collègue a demandé une PEDR, la CNU a transmis le dossier qui n'a pas été étudié par la CR à l'automne.

Violaine Sébillotte connaît ces deux dossiers et assure les suivre avec attention.

Commission recherche en formation restreinte aux Pr et Mcf-HDR

Ordre du jour :

la validation des demandes de soutenance HDR.

(Concerne les demandes d'inscription en HDR : la CR doit valider les dossiers qui ont été examinés par les sous-commissions disciplinaires).

Compte-tenu de l'ODJ, ont été invités les délégué.e.s aux thèses.

Il y a déjà eu des réunions par familles disciplinaires, avec tous les élus de la CR qui sont PR et HDR :

- Droit-Sciences-po : 1 dossier
- SHS : 9 dossiers

Prochaine réunion en juin pour maths-économie-gestion-informatique

Dossiers présentés par Christophe Genin pour les SHS et par Pierre Bonin pour le droit-sciences po.

Christophe Genin : Problème de calendrier en SHS : *demande que les dates de soutenance ne soient pas trop proches des dates de dépôt des dossiers.*

Pour une HDR, peut-on déposer un dossier/rapport de synthèse rédigé en anglais ? Pas de problème pour des inédits et/ou des articles en anglais, mais quid d'un rapport de synthèse entièrement rédigé en anglais ?

S'ensuit une longue discussion (différence entre thèse et HDR, HDR comme spécificité française, intérêt du ou de la candidat.e, etc.), puis un rappel par Jérémy Pires de la réglementation qui précise que la langue des examens et concours est le français (code de l'éducation, art. L121-3).

⇒ Donc le dossier peut être en anglais, mais le rapport de synthèse devra rester en français.

Discussion sur les **attendus pour le rapport de synthèse**.

Violaine Sébillotte : le mémoire de synthèse est un élément fondamental du dossier. Mais pas forcément un critère éliminatoire.

Un élu de Réinventons Paris 1 : dans l'intérêt du candidat, il doit rédiger un bon mémoire de synthèse, car c'est ce qui sera lu en premier s'il postule comme Professeur.
Il faut aussi vérifier **l'œuvre scientifique**.

Une élue de Réinventons Paris 1 : il faut vérifier s'il y a assez de publications dans des revues à Comité de Lecture.

Un élu de Paris 1 en commun : il faut qu'il y ait des publications, qu'on vérifie l'œuvre du chercheur.
Le cas des candidats qui ne sont pas en poste doit être l'objet d'un examen attentif (il faut que le candidat ait « fait ses preuves »)

Christophe Genin rappelle que ne doivent être prises en compte que les publications *après* la thèse.

- ⇒ La commission examine un à un les dossiers pour donner un avis sur chacun. Tous les avis donnés sont favorables, avec sur l'un des dossiers une décision d'assortir cet avis d'une recommandation à la garante.

Fin de la séance à 17h40

Compte rendu rédigé par les élu.es PULS

PULS le site : <https://listepulsparis1.wixsite.com/puls>

Twitter : <https://twitter.com/pourpuls>

